

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2023\_217**

**Objet : Arrêté de circulation et de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise EIFFAGE Route Centre Est en date du 2 Novembre 2023.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de création de deux ralentisseurs dans la Zone Commerciale,  
Rue César Vuarchex.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : En raison de ces travaux, la circulation Rue César Vuarchex sera interdite, et une déviation sera mise en place par la Rie Achile Benoit et la Rie Claude Ballaloud  
**du Lundi 13 Novembre 2023 au Mardi 14 Novembre 2023.**

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire,

A Scionzier, le 02/11/2023

Le Maire,  
**Sandro PEPIN**

